



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURITE

Montpellier, le 27 août 2021

Manifestation anti-passe sanitaire le samedi 28 août à Montpellier : le préfet de l'Hérault limite la manifestation à un itinéraire défini

Des manifestations non déclarées, relayées sur les réseaux sociaux, sont organisées depuis le 14 juillet dernier dans plusieurs points du département, et notamment dans le centre-ville de Montpellier. Des incidents ont par ailleurs été relevés à l'occasion des derniers rassemblements les samedis 31 juillet, 7 août, 14 août et 21 août à Montpellier.

Il appartient aux autorités de concilier la liberté de manifester et le maintien du bon ordre public (sécurité des manifestants à assurer lorsqu'ils déambulent sur la chaussée ouverte à la circulation ; protection des personnes et des biens).

Au regard des nouveaux appels à manifester relayés sur les réseaux sociaux et des troubles à l'ordre public susceptibles d'être générés par une manifestation non-déclarée, le préfet de l'Hérault a décidé par arrêté :

- ▶ **D'interdire les manifestations dans le centre-ville de Montpellier le samedi 28 août 2021, entre 10H et 20H, en dehors d'un itinéraire déterminé ;**
- ▶ **De modifier l'itinéraire pour tenir compte du nombre de manifestants. Cet itinéraire se compose des axes suivants :**

Place de la Comédie → Rue de la Loge → Rue Foch → Boulevard Henri IV → Boulevard Pasteur → Boulevard Louis Blanc → Boulevard Sarrail → Esplanade Charles de Gaulle (cf. plan en pièce jointe).

Le préfet de l'Hérault rappelle que toute infraction au présent arrêté sera constatée et réprimée conformément à l'article R. 644-4 du code pénal qui institue une contravention de quatrième classe.

Retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site des services de l'Etat : www.herault.gouv.fr

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Annexe : Itinéraire délimité pour manifester ce samedi 28 août 2021



Cabinet du préfet
 Service départemental de
 la communication interministérielle
 Tél. : 04 67 61 61 25
 Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
 Site : www.herault.gouv.fr
 Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
 34062 Montpellier CEDEX 2